

Semences : de la biopiraterie au

Avec le projet de directive européenne sur la propriété intellectuelle, le débat sur la brevetabilité du vivant redouble d'intensité. Les géants de l'agrochimie intensifient leur lobbying pendant que les syndicats agricoles et horticoles défendent l'obtention végétale, laissant émerger l'idée que les ressources offertes par la nature seraient inaliénables.



« Les graminées modifiées menacent les prairies sauvages »

BERNARD HEITZ, PDG de Nungesser Semences

« Sans aucun intérêt scientifique, les variétés pseudo-résistantes de graminées développées par les grands groupes interfèrent avec le développement du marché des prairies sauvages, ces dernières ne pouvant se concevoir sans graminées. Or il n'y a rien à améliorer dans ce domaine; la nature s'en est chargée depuis des millions d'années. La création de nouvelles variétés donne à leurs détenteurs des droits, notamment la possibilité de poser leurs conditions pour l'exploita-

tion des espèces naturelles, comme l'a montré en Allemagne le litige opposant un groupe de semenciers à un de mes collègues, ancien paysan et pionnier des prairies sauvages. Le groupe de semenciers lui réclamait 100 000 euros de dédommagement. Heureusement, il a été débouté de sa requête. J'attends moi-même le résultat d'une demande de dérogation pour intégrer le *Koeleria macrantha* dans des mélanges pressentis pour la région 3 du label Végétal local, suite à l'obtention

d'une variété de cette espèce par Barenbrug. Quand j'ai démarré l'activité "Prairie sauvage" voici vingt ans, tout le monde rigolait. Tout a changé avec des collectivités comme Strasbourg qui ont lancé le marché français. Malheureusement, des opportunistes sans scrupule ont entretenu une confusion entre l'horticole et le sauvage. Contrairement à ce dernier, le fleurissement décoratif ne génère ni pollen ni nectars. Si l'effet esthétique immédiat est spectaculaire, les variétés sauvages, moins

ostentatoires, sont en revanche toutes vertueuses. Désastreuse sur le plan écologique, la création variétale engendre également des coûts de maintenance importants : les variétés naturelles ne nécessitent ni arrosage ni engrais contrairement aux espèces modifiées. Les services d'espaces verts qui achètent des fleurs sauvages mélangées avec des graminées sélectionnées constateront qu'au bout de deux ans, les secondes auront étouffé les premières. »